

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES MEMBRES POUR ÉLECTION

La présidente, Mme Liane-Clarisse Mouchon vous convie à une assemblée spéciale des membres du conseil de quartier de Maizerets, le lundi 1^{er} décembre 2025 à 19 h Centre Monseigneur-Marcoux Salle polyvalente au 2e étage, 2025, rue Adjutor-Rivard.

Les personnes ayant le droit de vote à cette élection sont tous les citoyens et toutes les citoyennes du quartier qui répondent à la définition suivante :

- 1- Les personnes majeures résidant dans le quartier de Maizerets;
- 2- Les personnes¹ représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier de Maizerets.

Vous pouvez déposer votre candidature le soir même.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

25-AS2-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
25-AS2-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
25-AS2-03	Élection pour 2 postes sur le conseil d'administration:	19 h 05
	 2 postes réservés aux hommes 	
	Déroulement	
	 Appel de candidatures Présentation des candidats Scrutin, le cas échéant, et dépouillement du scrutin Annonce des résultats 	
25-AS2-04	Levée de l'assemblée	19 h 15

¹ Les personnes représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier doivent remplir le formulaire d'attestation signé par une personne en autorité de cet établissement (le formulaire d'attestation est disponible sur la page Web de votre conseil de quartier). Si l'établissement appartient à une personne morale, joindre une résolution du conseil d'administration.



Pour poser votre candidature, vous devez être âgé de 18 ans et plus et résider dans le quartier. Pour soumettre votre candidature par Internet, suivez ces deux étapes :

- 1. Remplissez le formulaire de candidature.
- 2. Transmettez le <u>lien du formulaire</u> à vos connaissances pour obtenir l'appui de dix résidants majeurs ou représentants d'établissement de votre quartier.

Pour poser sa candidature : par formulaire papier

Procurez-vous le formulaire de candidature au bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou situé au 500 rue du Pont. Vous pouvez également l'imprimer à partir d'ici : <u>formulaire</u>

- 1. Compléter le formulaire et le faire signer par dix résidants majeurs de votre quartier ou personnes qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier.
- 2. Déposer votre formulaire complété sur place lors de l'assemblée spéciale

Information sur les élections

Pour plus d'information sur les conseils de quartier et les élections, consultez la page web suivante :

https://www.ville.guebec.gc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils guartier